



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Plus de 20 ans après la loi, la discrimination salariale enfin corrigée
pour les techniciennes de laboratoire médical d'Héma-Québec de la Capitale-Nationale**

Québec, le 6 mars 2018 – Représentant 41 personnes dans les laboratoires d'Héma-Québec de la Capitale-Nationale, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), est très satisfaite de l'entente récemment survenue avec la direction de l'organisme, qui vient clore des années de recours juridiques. Depuis 2011 en effet, les parties ne s'entendaient pas sur le paiement des remboursements dus aux salariées à la suite du règlement de l'équité salariale.

Rappelons que la Loi sur l'équité salariale vise la reconnaissance de tous les aspects du travail associé aux femmes. Le travail des femmes doit être payé à sa juste valeur. L'exercice d'équité salariale avait démontré que des correctifs salariaux devaient être apportés pour éliminer la discrimination existante.

L'employeur interprétait la Loi sur l'équité salariale d'une façon qui, selon l'APTS, ne permettait pas aux techniciennes de laboratoire, techniciennes responsables, institutrices cliniques et chefs d'équipe de recevoir la totalité des correctifs consentis pour compenser la discrimination subie par rapport aux emplois masculins.

La direction d'Héma-Québec a refusé de considérer les propositions syndicales de règlement pendant plusieurs années avant d'accepter, au printemps 2017, de mener des travaux conjoints qui ont permis de débloquer le dossier et d'enfin le régler, à la satisfaction des parties.

Encore à l'emploi d'Héma-Québec ou non, ce sont plus de 80 personnes, très majoritairement des femmes, qui auront donc droit à des remboursements, auxquels s'ajouteront des intérêts et d'autres sommes rétroactives à la suite de l'entrée en vigueur de nouvelles échelles salariales.

« La ténacité des salariées et de leur exécutif syndical a sûrement compté pour beaucoup dans cet heureux dénouement », a commenté le porte-parole de l'APTS à Québec, Sylvain Sirois. « Elles auront une raison supplémentaire d'être fières le 8 mars. »

À propos de l'APTS

Avec 52 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :

Sylvain Sirois, responsable politique de l'APTS à Québec

Tél. : (418) 951-8742 (cell.)